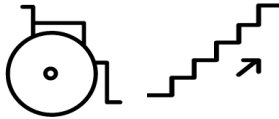


## Coup d'oeil sur...

### L'accessibilité universelle à des activités cognitives essentielles

- Des éléments de l'environnement peuvent devenir des facteurs d'obstacle à la réalisation d'une activité.
- Ce sont ces obstacles qui placent la personne en situation de handicap.



Par exemple, changer d'étage en fauteuil roulant.

**Les obstacles associés à la dimension cognitive de l'accessibilité universelle sont moins bien connus que les obstacles associés à la dimension motrice, par exemple.**

Le facteur général d'obstacle à la réalisation d'activités cognitives est :

### la complexité de la tâche prescrite

Plus une personne a des incapacités intellectuelles importantes, plus la complexité de la tâche prescrite la placera en situation d'échec et de handicap.

C'est-à-dire tout ce qui est fourni ou imposé pour réaliser une tâche (outils culturels, consignes, matériel, procédures à suivre, etc.)

## 5 facteurs spécifiques de complexité de la tâche

1

### Un haut niveau de structure de pensée exigé par la tâche prescrite

ex. abstrait VS concret, transformations des apparences VS raisonnement logique



2

### Une différence dans la tâche prescrite entre ce qui est explicitement présenté à la personne et ce qu'elle doit comprendre

ex. inférences à faire, opérations mentales à réaliser, algorithmes à appliquer

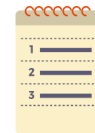


Il est 15 heures.  
 $3 = 15$

3

### Le nombre et l'ordre des procédures à suivre, y compris la limite de temps accordée pour réaliser la tâche prescrite

ex. le nombre et l'ordre des procédures de la tâche prescrite, y compris les limites de temps à respecter.



4

### Des connaissances particulières nécessaires pour réaliser la tâche prescrite (vocabulaire, expertise technique, bilinguisme, etc.)

ex. vocabulaire spécialisé, connaissances disciplinaires, expertise technique, bilinguisme



5

### L'instabilité des éléments cognitifs de la tâche prescrite

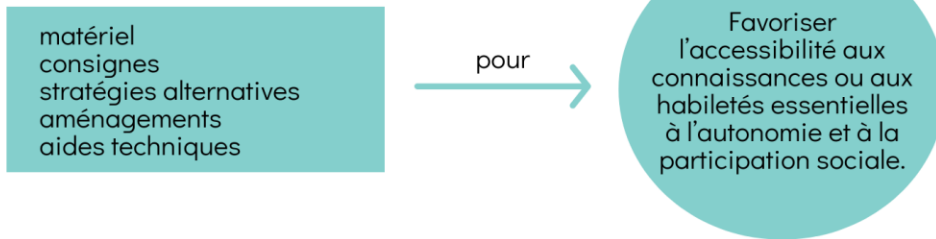
ex. instabilité de classification, instabilité entre l'oral et l'écrit.

a A a a

Le facteur d'instabilité est un facteur majeur d'obstacle à l'apprentissage pour un élève qui a des incapacités intellectuelles.

## Comment réduire la complexité d'une tâche?

Pour réduire la complexité d'une tâche, on peut agir sur différents éléments :



### Quelques principes à respecter



**Rechercher un compromis optimal entre un idéal apparemment impossible à atteindre et une situation inacceptable (ex. analphabétisme, exclusion sociale, exclusion technologique, etc.)**



**Remplacer au besoin une habileté standard par une habileté alternative. L'habileté alternative repose sur des schémas élémentaires de connaissances.**

Exemple : Dans une tâche prescrite pour payer, les équivalences de base comme  $1 + 1 = 2$  sont respectées.



**Soutenir au besoin la réalisation d'une tâche par un dispositif technique ou technologique (autonomie assistée).**



**Apprendre à la personne à demander à quelqu'un de son choix de décider ou d'agir pour elle (autonomie déléguée).**

## Règles de réduction des obstacles

### **1 Réduire la complexité de la tâche prescrite selon la sévérité des limitations cognitives à pallier.**

Cette première règle prescrit le développement de plusieurs niveaux de réduction et elle s'opérationnalise par le degré d'application des règles 2, 3 et 4.

### **2 Réduire le niveau de structure de pensée exigé pour comprendre et réaliser une tâche par la simplification des consignes, des procédures et des connaissances requises.**

Cette réduction est obtenue soit par l'application des règles 3 et 4, soit par des règles de simplification de textes (Duquette, Rocque, Beaulieu, Chalghoumi, Langevin et al. (à paraître)).

### **3 Réduire la différence entre ce qui est explicitement présenté et ce que la personne doit comprendre.**

Voilà bien une règle toute simple en apparence. Mais son application à l'ensemble d'une tâche prescrite peut donner des maux de tête.

Pensons à la présence de pronoms, au recours à des symboles abstraits, à un texte dont la compréhension repose davantage sur des connaissances attendues chez le lecteur que sur les renseignements explicitement fournis, etc.

### **4 Respecter les connaissances et les habiletés déjà enseignées à la personne.**

Les informations nouvelles ne devraient pas les contredire, mais plutôt s'y greffer de façon harmonieuse. Ce respect des enseignements antérieurs passe par une stabilisation des informations dans toutes ses facettes (sémantique, morphologique, de présentation, d'organisation, de code, etc.).

Même si elle semble aller de soi, cette règle est la plus difficile à suivre puisque nos outils de communication, d'échange et de mesure, passés ou actuels, la contredisent constamment.

### **5 Consolider une connaissance ou une habileté nouvelle par son utilisation immédiate et répétée.**

Cette règle est applicable à tout apprenant. Elle devient cependant impérative quand il s'agit d'une personne susceptible d'éprouver des limitations cognitives. Il faut prévoir, créer, provoquer des occasions d'utilisation d'un nouvel apprentissage.

### **6 S'assurer que la réduction de la complexité conçue pour les personnes susceptibles d'éprouver des limitations cognitives ne nuiront pas à leurs pairs et, si possible, les aideront.**